



Année 3 n° 8

Mai 2016

# Messages

# Informations

# Echanges

# Liaisons

## EDITO

L'hiver qui n'a pas été rigoureux a laissé le printemps s'installer. Les beaux jours arrivent et les travaux de jardin vont animer nos week-ends. N'oubliez pas d'éviter les nuisances sonores et de ne pas encombrer les containers d'ordures ménagères avec vos déchets verts ou autres objets encombrants. Merci de respecter les horaires de tolérances et d'utiliser les déchetteries !!!

Nous avons bouclé notre budget prévisionnel pour 2016 et avec les réserves des années précédentes nous pouvons envisager des travaux de sécurisation de la route de la fromagerie, avec une part non négligeable d'autofinancement.

Nous souhaitons également réhabiliter certains chemins ruraux laissés à l'abandon depuis quelques années. Ils pourront être utilisés par les randonneurs à pied ou en vélo et par les enfants pour rejoindre l'école sans passer par la route.

L'urbanisation du village continue, mais les règles évoluent et changent quelque peu nos habitudes dans l'acte de construire et de vivre avec son environnement. Nous sommes vigilants, mais contraints d'accepter les nouvelles exigences constructives. Voir l'article sur la densification.

Le conseil municipal est très sollicité par l'évolution du PLUi et par la préparation de la fusion au 01/01/2017 avec la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget et de la Communauté de Communes de Chautagne.

Nous sommes également interpellés par certains d'entre vous sur la mise en place prochaine par ERDF, des nouveaux compteurs « LINKY ». La municipalité et la communauté de communes analysent la question avant de prendre position sur le sujet.

Ce bulletin est aussi le vôtre, merci de nous contacter si vous souhaitez faire passer un message, une idée, un article.

Christian REBELLE

## INFOS PRATIQUES

### MAIRIE

Tél : 04.79.54.91.87

Fax : 04.79.54.95.75

Mail :

st-ours.mairie@wanadoo.fr

Ouverture :

- mardi 16 à 20 h

- mercredi 9 à 11 h

- vendredi 13h30 à 16h30

Permanence du Maire et  
des adjoints :

Mardi de 18 h 30 à 20 h

## Cantine... vers un changement de prestataire



Depuis plusieurs années, la société Elior livre, en liaison chaude, une cinquantaine de repas quotidiens à l'école. Ces repas sont produits le jour même à la Motte Servolex, transportés sur Albens puis redistribués dans les différentes communes. Nous sommes liés à cette société jusqu'en juin 2016.

Nous avons prospecté depuis maintenant plus d'un an pour évaluer différentes options. En effet, nous souhaitons privilégier une cuisine plus respectueuse des producteurs, de l'environnement, travaillant par exemple en circuit court, choisissant les ressources de proximité, intégrant des produits bios locaux... Nous cherchons aussi une cuisine qui permettrait aux enfants un réel éveil au goût et au respect des saisons.

Nous avons rencontré l'équipe municipale de La Biolle qui inaugurerait cette année les nouvelles cuisines de l'école afin de voir si nous pouvions leur commander des repas. Logiquement, leurs installations et leurs personnels ont été prévus en fonction de leurs effectifs et ne peuvent satisfaire notre demande.

Nous nous sommes alors renseignés sur diverses sociétés de restauration et nous sommes allés à la Roche sur Foron pour rencontrer la société Leztroy qui livre actuellement des écoles voisines de la Haute Savoie et qui ouvre cet été un second site de production en Chautagne. Cette entreprise nous a séduits par son éthique qui correspond à ce que nous recherchons. Ce prestataire travaille en liaison froide ce qui impose d'équiper de nouveaux matériels la cuisine de notre petite école (réfrigérateur, four de remise en température). Lors de leur visite à Saint Ours les responsables ont validé le fait que notre cuisine peut supporter ces installations.

Nous devons donc lancer un appel d'offre auprès de plusieurs prestataires avant de faire notre choix pour la rentrée 2016. Notre engagement avec la société Elior arrivant à terme en juin, tous les éléments sont donc réunis pour engager un nouveau fonctionnement avec un nouveau prestataire qui réponde à nos exigences et à celles des familles en termes de qualité, d'éducation au goût et de prix.

## Arts et talents en fête



Pour cette deuxième édition, la municipalité vous donne rendez-vous le samedi 25 juin 2016 sur la place de l'église. C'est l'occasion pour chacun, habitant de Saint-Ours, association du village, de venir exprimer et faire partager ses talents. Tous les domaines sont concernés : la peinture, la sculpture, la photo, la musique, la danse, le dessin .....et sûrement d'autres talents ou passions que nous aurons le plaisir de découvrir. Pour participer et plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06 11 21 25 73 et à venir à la réunion d'information ouverte à tous mardi 3 mai 20h salle des fêtes.



## Histoire d'abeilles

Avec le printemps qui s'installe, beaucoup s'affairent à l'extérieur. Il y a une population qui s'active particulièrement, ce sont les abeilles. Après un long hivernage pendant lequel le nombre d'abeilles diminue (20000), les voilà qui repartent dans une activité bourdonnante, leur nombre augmente : environ 50000. Savez-vous qu'une ruche à elle seule, récolte sur une année, 240kg de nectar, 40kg de pollen ("le pain des abeilles"), un peu de propolis (substance visqueuse qui recouvre les bourgeons de peupliers, d'aulnes...mélangée à leurs sécrétions salivaires), qui leur sert de ciment, de mastic, de baume. Tout ça pour produire en moyenne 60 kg de miel (40 kg pour leurs besoins internes, 20 kg de surplus). Savez-vous également que dans une ruche, chaque abeille a son rôle : chacun connaît celui de la reine (nourrie exclusivement à la gelée royale alors que les autres larves seront nourries à leur 3e jour (de leur état larvaire) avec du pollen et du miel, ce qui entrainera l'atrophie de leurs organes génitaux. Une abeille exécute différentes tâches au cours de sa vie : elle sera successivement nettoyeuse, nourrice, cirière, puis gardienne et butineuse. La jeune reine sort de la ruche une seule fois au cours de sa vie : lors de son vol nuptial durant lequel elle sera fécondée par plusieurs bourdons, ce qui a une grande importance pour la survie de la colonie. En effet, lorsque la reine est fécondée par plusieurs mâles, les abeilles qui naîtront auront les caractéristiques de leur géniteur : certaines seront sensibles à la chaleur, d'autres à humidité... Toutes ne réagiront pas de la même façon. Si au contraire la reine est fécondée par un seul bourdon elles réagiront toutes de la même façon. Par exemple, si elles sont toutes sensibles à une chaleur trop élevée, elles vont toutes réagir en cherchant à faire baisser la température dans la ruche (pour cela elles vont ventiler en battant des ailes), ce qui entrainera une baisse trop importante de la température. Lorsqu'elles sont issues d'origines génétiques différentes, certaines vont réagir à une forte chaleur, d'autres pas ou moins rapidement : la régulation se fait alors de façon plus équilibrée, plus harmonieuse.



## La densité de l'habitat , un enjeu pour toutes les collectivités

Afin de lutter contre l'étalement urbain et de favoriser une meilleure gestion des espaces et des ressources, l'Etat a développé au fil des années une série de lois destinées à favoriser la densité dans l'habitat. Les deux pièces maîtresses sont les lois Grenelle de 2009 et 2010 qui érigent ces principes en objectifs nationaux. Elles rendent les plans locaux d'urbanisme plus prescriptifs et affirment le rôle des SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) en la matière. L'ensemble des collectivités est ainsi concerné à terme, d'un point de vue normatif, par la question de la densité dans l'habitat.

Mais la question de la densité se pose aussi concrètement à chaque commune parce qu'elle est inhérente à celle de la construction neuve. Que l'on se situe sur une commune où un nombre important de logements sont construits chaque année, ou sur une commune où la construction de logements est plus rare, à terme, chaque bâtiment neuf pose la question du développement global du territoire. Sont en jeu la qualité urbaine, architecturale et paysagère et les impacts sur l'affectation des espaces (mitage des terres agricoles, étalement urbain, qualité des espaces publics, imperméabilisation des sols...).

Maîtriser ces enjeux passe notamment par la réflexion sur la densité dans l'habitat.

La densité est un moyen de répondre aux nécessités de logement de la population tout en veillant à la préservation du paysage

La densité ne doit pas être un but en soi. Les objectifs sont divers :

- Economiser le foncier
- Sauvegarder le paysage
- Limiter les émissions de CO2
- Lutter contre l'étalement urbain et donc préserver les espaces naturels
- Favoriser le vivre-ensemble

### Avantages et contraintes de la densité

Economie d'espace et donc préservation des espaces agricoles, réduction des coûts d'urbanisation, réduction de la mobilité, rationalisation des espaces verts et des équipements, réduction de la dépendance automobile, réduction de l'émission de gaz à effet de serre, nombreux sont les avantages avancés lorsque l'on évoque la densité.

A ceux-ci, ses détracteurs répondent : nuisances (bruit), manque d'intimité, sentiment d'oppression.

### Pour densifier il est indispensable de penser le désir de vivre ensemble

Il est possible de concevoir une densité douce. Les projets doivent être faits sur mesure en tenant compte de leur contexte, leur environnement.

L'habitat intermédiaire qui concilie densité urbaine et besoin d'individualité peut être un compromis entre l'habitat collectif et l'habitat individuel, permettant ainsi d'allier le désir d'intimité et le désir de vivre ensemble.

Contrairement aux idées reçues, la densité contribue à renforcer le lien social, elle est bénéfique pour tous, en ce qu'elle favorise les comportements d'entraide et de solidarité, notamment vis-à-vis des personnes âgées qui sont moins isolées. Cela peut aussi permettre d'éviter les cambriolages, les logements étant moins isolés.

Il est donc important de combattre les représentations, les présupposés idéologiques et culturels défavorables à la densité. Il faut redonner l'envie de vivre ensemble, en harmonie avec son voisin.

## Ensemble contre le cancer du sein



Pour cette 10<sup>ème</sup> édition ce sont **10.000 participants** qui rejoindront la vague rose à Chambéry dans l'objectif de collecter **92.000€** en faveur de la recherche contre le cancer du sein. Prenez part à ce formidable événement social et sportif entre collègues, en famille ou entre amis ! Samedi 21 mai – parc du Verney - Chambéry – départs de 16 à 18 H – parcours 2 km, 4 km, 8 km.

### QUELQUES BREVES...



- Un contrôle de mesure de champs électromagnétiques produit par l'antenne relais de téléphonie mobile située sur le haut de la commune (Pré Folliet) a été demandé par la mairie suite à la demande d'extension du réseau par FREE Mobile. Le résultat est rassurant puisqu'il donne des valeurs bien en dessous des valeurs admises.

D'autres contrôles seront demandés à d'autres endroits. Une autre antenne positionnée sur le pylône existant est prévue par FREE Mobile. De nouvelles mesures seront demandées après sa mise en service.

- Les travaux relatifs aux ralentisseurs et au chemin piétonnier, sur la route de la fromagerie, ont été présentés aux riverains. Ils commenceront au mois de juin pour se terminer en Octobre. Merci de votre compréhension pour les perturbations occasionnées.

- Suite à une réclamation des habitants sur la vitesse des véhicules, un contrôle de vitesse avec comptage a été effectué dans le hameau de La Forêt. Vitesse moyenne des véhicules : 48 km/h. Toutefois, une implantation de panneaux de limitation à 50 km/h. a été demandée.

- De nombreuses perturbations ont lieu sur le réseau internet qui est souvent en saturation. Orange fait des travaux et des modifications du réseau. Les débits devraient s'améliorer à la fin du mois de mai (source Orange). Des coupures de 2 à 3 h sont annoncées entre 8 h. et 20 h. dans la journée du 24 Mai.

- Nous travaillons à la conception d'un site internet, plus complet, plus interactif et propre à la commune.

### DON DU SANG

Des collectes de sang auront lieu le vendredi de 16 h à 19 h 30 à la salle des fêtes d'Aibens les Vendredis 17 juin, 19 août, 14 octobre et 23 décembre



### L'AGENDA

**Vendredi 6 mai** : Club rencontres et amitiés : visite de l'aquarium d'Aix-les-Bains suivi d'un déjeuner au Bourget

**Dimanche 22 mai** : exposition en plein air de peintures, sculptures, broderies, photos et ouverture au public de la galerie de 11h à 18h avec participation des artistes de l'Atelier de Saint-Ours.



**Samedi 28 mai à 18 H à la salle polyvalente** : Fêtes des mères

**Samedi 28 mai** : vente de St Genix par le sou des écoles

**Mardi 21 juin** : sortie au petit train de l'Ardeche organisée par le Club Rencontres et Amitiés.

**Samedi 25 juin** : Arts et talents en Fête

**Dimanche 3 juillet** : randonnée de la coopérative laitière

**Dimanche 7 août** : Fête champêtre